

AXE 4: Les actions transversales complémentaires

A] LES INSTANCES DE PILOTAGE

<p><u>1. Situation / Contexte</u></p>	<p>Le portage de cette nouvelle orientation de notre politique environnementale, dans une approche de développement durable, passe par un travail partenarial pérenne. Une instance de pilotage, le « collectif climat », constituée d'élus, de représentants associatifs, de partenaires institutionnels de la ville (EPASA, SEMNA) et de fonctionnaires municipaux a donc été mise en place, à la suite du voyage d'études à Freiburg, février 2006. Ce collectif a pour vocation d'orienter le travail, à en évaluer les résultats, à conduire la démarche d'information et de participation et de proposer les développements futurs.</p>
<p><u>2. Objectifs :</u></p>	<p>1) Intégrer la dimension « changement climatique » dans les politiques sectorielles municipales</p> <p>2) Développer des synergies avec les partenaires institutionnels</p>
<p><u>3. Perspectives</u></p>	<p><u>1) Intégrer la dimension « changement climatique » dans les politiques sectorielles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser le « collectif climat » et de l'élargir à des partenaires institutionnels (ADEME, ARENE ...). - Mettre en place une équipe projet, composée de fonctionnaires de l'administration communale, ayant pour objectif de conduire les actions décrites dans le plan climat mais également d'évaluer leur portée, en relation avec les quatre objectifs qui ont été fixés. - Bilan / programmation annuel sous la responsabilité du collectif climat. - Formation / communication / sensibilisation des agents municipaux à la culture « climat ». <p><u>2) Développer des synergies avec les partenaires institutionnels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des groupes de travail institutionnels : partenariat avec l'ADEME, la région Ile-de-France, l'ARENE, la MIES,... - Participer aux groupes de travail mis en place par la Ville de Paris et le Conseil Général des Hauts - de - Seine, dans le cadre de l'élaboration de leur Plan Climat.
<p><u>4. Indicateurs :</u></p>	<p>A définir</p>

AXE 4: Les actions transversales complémentaires B) LES OUTILS DE COMMUNICATION

<p><u>1. Situation / Contexte</u></p>	<p>L'information du public constitue une action prioritaire à mener. En effet, le comportement des usagers peut contribuer de manière significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les résultats du Bilan Carbone « Collectivités & Territoires » montrent que les activités inhérentes de la collectivité émettent 8 247 t éq. C alors que l'ensemble des activités liées au fonctionnement du territoire de Nanterre émet 236 304 T eq C.</p> <p>En mars 2006, le Relais Info Energie ouvrait ses portes, au 13 rue Henri Barbusse. Cette structure permet aux habitants d'obtenir des informations objectives et gratuites sur la maîtrise de l'énergie, sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables.</p> <p>Des conférences sur les enjeux globaux du réchauffement climatique et des ateliers thématiques à l'AGORA se sont déroulées à l'AGORA , au printemps 2006.</p>
<p><u>2. Objectifs :</u></p>	<p>Animer la politique « climat »</p> <p>Faire connaître et valoriser les bonnes pratiques</p> <p>Développer l'information</p>
<p><u>3. Perspectives</u></p>	<p>Créations de nouveaux outils de communication à destination du grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une rubrique mensuelle sur la thématique dans Nanterre Info, sur le site Internet - Organiser des événementiels (journées pédagogiques , conférences...) - Développer les missions du Relais info énergie
<p><u>4. Référents :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mission écologie urbaine - Direction de l'information – communication
<p><u>5. Indicateurs :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'évènements réalisés et Nombre de personnes / visiteurs sensibilisés - Bilan d'activité du Relais info énergie et Nombre de visiteurs (bilan mensuel)

AXE 4: Les actions transversales complémentaires

C] LES OUTILS D'ÉVALUATION

<p><u>1. Situation/ contexte</u></p>	<p>Afin de rendre compte de l'utilité et l'efficacité des actions proposées, la mise en place de tableaux de bord et d'une série d'indicateurs est indispensable. Ces derniers doivent être simples dans leur mise en œuvre et leur compréhension.</p>
<p><u>2. Objectifs :</u></p>	<p>Mesurer et évaluer les objectifs et les actions réalisées</p>
<p><u>3. Perspectives</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des tableaux de bord pour optimiser le pilotage du Plan Climat - Mettre en place une série d'indicateurs de suivi et d'évaluation
<p><u>4. Référents :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mission écologie urbaine - Direction des services de l'Architecture - Direction des services de l'Infrastructure - Direction de l'Urbanisme et de la vie économique - Direction de l'Habitat - Direction des services financiers et des Marchés - L'EPASA - La SEMNA